

Formation en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

INFORMATION PRATIQUE

| | |
|-------------------------|---|
| Durée : | 7 heures sur 1 jour |
| Lieu : | Présentiel intra (différents lieux de formation à choisir en fonction du calendrier) / distanciel |
| Tarif : | 360 € net de Taxe - TVA non applicable, art. 293 B du CGI |
| Financeur : | Syndicat |
| Délais d'accès : | Retrouvez notre formation sur l'agenda des formations : https://www.idsedt.org/ |

ENJEUX DE LA FORMATION

- ✦ Connaître les conditions pour être l'interlocuteur légitime pour les salariés, les représentants du personnel et la Direction
- ✦ Intégrer les repères juridiques en lien avec le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- ✦ Détenir les repères techniques pour orienter et accompagner
- ✦ Contribuer à la mise en œuvre et au suivi des modalités de prévention

PROFILS DES STAGIAIRES

Toute personne de l'entreprise ou référent du CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

PREREQUIS

Aucun

INFORMATION HANDICAP

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil, nous vous remercions de nous faire part de vos difficultés lors de l'inscription.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✦ Connaître et comprendre le cadre juridique et réglementaire du Code du travail pour être en mesure d'accompagner et de défendre les droits des collaborateurs
- ✦ Maîtriser et être capable de réaliser les missions du référent harcèlement et agissements sexistes CSE
- ✦ Être en mesure d'analyser les situations de travail pour distinguer les différentes formes de violences faites aux personnes et d'effectuer un signalement dans les meilleures conditions
- ✦ Pouvoir réaliser les enquêtes et inspections
- ✦ Être capable de proposer des mesures de prévention

CONTENU DE LA FORMATION

1. Introduction : Maîtriser le cadre légal
 - ✦ L'« entrée » du harcèlement sexuel et des agissements sexistes dans le Code du travail
 - ✦ La modification portée par la Loi Travail du 8 août 2016
 - ✦ Distinguer les différentes formes de violences : harcèlement sexuel, agression sexuelle, discrimination fondée sur le sexe...
 - ✦ Les conditions de nomination du référent, ses missions...
2. Appréhender les missions du référent du CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
 - ✦ Zoom sur la raison d'être du référent, la finalité même de son rôle
 - ✦ S'approprier les dispositions légales en matière d'information-consultation
 - ✦ Prendre connaissance des mécanismes qui freinent la parole... voire retardent considérablement le signalement d'une situation de violence
 - ✦ Repérer les complémentarités entre le référent Direction et le référent CSE, mais aussi avec les autres acteurs de prévention de l'entreprise
3. Connaître la posture à adopter et les différentes procédures possibles dans le cadre de la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
 - ✦ Effectuer un signalement dans les meilleures conditions
 - ✦ Adopter un processus de décision important quant au déclenchement d'une enquête
 - ✦ Contribuer efficacement à la mise en œuvre d'une enquête
 - ✦ Accompagner la victime dans ses démarches

- 👉 Comment affronter les difficultés éventuelles post-signalement et/ou post-enquête et prendre de la distance ?

4. Savoir contribuer à la prévention

- 👉 Identifier les ressources et les faiblesses issues de l'histoire, de la culture de l'entreprise...
- 👉 Participer à l'information
- 👉 Contribuer à la mise en œuvre d'une formation et/ou d'une sensibilisation sur les violences sexistes
- 👉 Veiller efficacement à la mise en œuvre des modalités de prévention

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Equipe pédagogique

Formation réalisée en partenariat avec le Groupe SECAFI Alpha.

Le nom du formateur sera communiqué dans la convocation. Les formateurs, outre leur savoir-faire pédagogique, interviennent concrètement sur le terrain.

Moyens pédagogiques et techniques

- 👉 Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- 👉 Documents supports de formation projetés
- 👉 Exposés théoriques
- 👉 Etude de cas concrets
- 👉 Supports vidéo
- 👉 Quiz en salle
- 👉 Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- 👉 Formations en distanciel sont réalisées par le biais de Microsoft Teams

Dispositifs de l'évaluation des résultats de l'exécution des résultats de la formation

- 👉 Interaction
- 👉 Exercices
- 👉 Études de cas
- 👉 Théorie
- 👉 Mise en situation